



# BOUGER LES LIGNES

« Tracer nos politiques culturelles  
pour le 21<sup>e</sup> siècle »

« **Bouger les Lignes** » est le nom de la consultation des acteurs et opérateurs culturels et artistiques, initiée par Joëlle Milquet, Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et l'Administration Générale de la Culture, avec le soutien de PointCulture.

## « BOUGER LES LIGNES » : LE FOND ET LES FORMES

L'opération « Bouger les Lignes » vise à adapter la politique culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'évolution de la société. Elle entend construire, avec les artistes et l'ensemble des acteurs du secteur culturel, la nouvelle offre culturelle du 21<sup>e</sup> siècle, pour une demande et des publics du 21<sup>e</sup> siècle, avec des institutions du 21<sup>e</sup> siècle.

« Bouger les Lignes » est la phase préparatoire à une profonde réforme de la politique culturelle belge francophone.

### L'objectif de « Bouger les Lignes » est triple :

**1. Déployer une nouvelle offre culturelle**, en déplaçant le curseur sur la création et l'artiste et donc en préparant un plan d'actions d'envergure de soutien aux artistes et d'investissement dans la création. Il s'agira aussi de conclure une nouvelle alliance culture-école, d'écrire la stratégie culturelle numérique francophone et de s'insérer dans le domaine de l'économie créative.

**2. Soutenir une nouvelle demande** en investissant dans les publics et les nouveaux publics, notamment, en garantissant la diversité dans la culture (offre et demande) et en développant une nouvelle politique de démocratisation.

**3. Construire une nouvelle gouvernance** et définir un nouveau paysage culturel simplifié, optimisé, coordonné et décloisonné, en adéquation avec les expériences et les besoins du terrain et de l'administration communautaire, mais aussi avec les contraintes budgétaires et institutionnelles.

## Une méthode basée sur la confiance et la transparence : une concertation prospective pragmatique

**Concertation** : Pour repenser notre politique culturelle, « Bouger les Lignes » se met à l'écoute des expériences individuelles, mises en perspective par la parole collective, les réalités administratives et budgétaires. C'est dans un souci d'adéquation avec ces réalités croisées, dans une préoccupation démocratique, dans une volonté sincère d'avancer en toute transparence et de construire avec eux leur cadre de travail et de développement que la Ministre de la Culture consulte et concerta les acteurs professionnels, les artistes émergents, les entreprises culturelles, l'administration, les décideurs publics, les formateurs, le monde de l'éducation permanente et les citoyens autour des mêmes enjeux et des mêmes contraintes.

**Prospective** : La participation doit donner plus de sens qu'une réforme désincarnée. L'exercice doit nous amener à changer les paradigmes, à penser des stratégies d'avenir innovantes et créatives, à court, moyen et long termes, dans un environnement en évolution constante.

**Pragmatique** : Si des thématiques de base de la concertation sont définies au préalable, ce sont des groupes de travail – les couples – significatives et autonomes qui produisent in fine des rapports contenant des propositions précises pour permettre à la Ministre de lancer des plans d'actions nouveaux et concrets.



# BOUGER LES LIGNES

## UN PROCESSUS STRUCTURÉ ET CONNECTÉ

### Un Comité de Pilotage interdisciplinaire et intersectoriel

Le Comité de Pilotage est chargé d'accompagner et de coordonner l'opération dans son ensemble.

Il rassemble :

- les représentants des Ministres Demotte, Marcourt et Milquet;
- l'Administrateur général de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- un représentant de Wallonie-Bruxelles International (WBI);
- le responsable de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC);
- un représentant de PointCulture;
- les co-présidents des 6 couples.

Ils se réunissent tous les deux mois pour valider le processus et mettre en perspective les rapports émanant du secteur.

Le Comité de Pilotage est composé de telle sorte qu'il assure l'implication des ministères connexes, une expertise externe, le suivi et l'opérationnalisation des recommandations émanant des couples.

## Six couples thématiques

Six couples ont été mis en place pour aborder les problématiques et enjeux des artistes, des arts et de la culture, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les travaux de ces couples sont phasés dans le temps, entre mars 2015 et septembre 2016, soit au total 18 mois de rencontres, de réflexions, d'analyses, de consultations et de rédaction.

Chaque couple est co-présidé par deux représentants du secteur et entourée par un représentant de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC) et un ou plusieurs représentants de l'Administration générale de la Culture (AGC). Les couples sont constitués d'une dizaine de personnes-ressources qui émanent, pour la plupart, des secteurs artistiques, culturels et créatifs.

Les six couples sont ouvertes à tous et disposent d'une autonomie organisationnelle. Elles peuvent se décliner en ateliers spécifiques, eux-mêmes animés par un opérateur culturel et un artiste.

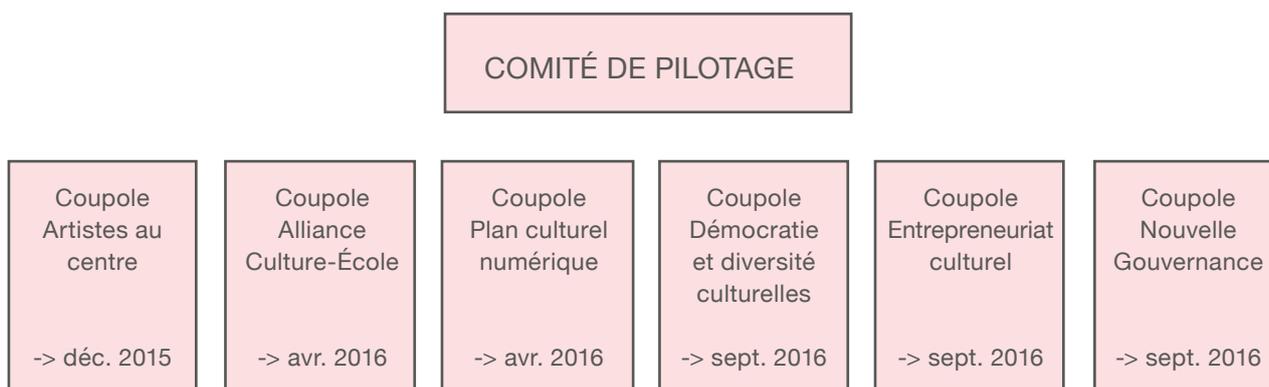
Chaque couple est chargée de recueillir des contributions écrites de ses membres et de différents organes, institutions ou experts, et organise des rencontres publiques pour collecter des idées, écouter les observations du secteur et des usagers et détailler l'état d'avancement de la réflexion en toute transparence. Des réunions de travail spécifiques sont également organisées pour assurer la représentativité et pénétrer la complexité du paysage culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles.

[www.tracernospolitiquesculturelles.be](http://www.tracernospolitiquesculturelles.be)

COUPOLES	CAHIERS DES CHARGES	CALENDRIER
<b>Artistes au centre</b>	Présenter un plan de soutien aux artistes.	03/2015 -> 12/2015
<b>Alliance Culture-École</b>	Présenter un programme complet « culture dans l'école » et « école dans la culture ».	09/2015 -> 04/2016
<b>Plan culturel numérique</b>	Présenter un plan culturel numérique intégré avec les initiatives des autres niveaux de pouvoir, dont la ligne de démarcation est basée sur les contenus.	09/2015 -> 04/2016
<b>Démocratie et diversité culturelles</b>	Présenter une nouvelle stratégie : - d'accès aux droits culturels des nouveaux publics et des publics éloignés de la culture ; - de promotion de la diversité culturelle liée à la diversité interculturelle de la population.	12/2015 -> 09/2016
<b>Entrepreneuriat culturel</b>	Développer de nouveaux outils de soutien au déploiement culturel tout en évitant les dérives d'une marchandisation de la culture.	12/2015 -> 09/2016
<b>Nouvelle Gouvernance</b>	Tracer les lignes d'une nouvelle gouvernance des politiques culturelles.	12/2015 -> 09/2016

## La coordination

Afin d'assurer le suivi, la cohérence et la circulation des réflexions entre les coupoles, mais aussi avec le Comité de Pilotage, Mélanie De Groote a rejoint l'équipe de l'Observatoire des Politiques culturelles pour structurer la méthodologie et accompagner le processus consultatif. L'Administration Générale de la Culture et PointCulture contribuent également à la réussite du processus par leur expérience et leur soutien logistique.



## Les outils de la concertation

« Bouger les Lignes » s'adresse à toutes les personnes impliquées dans les secteurs artistique, culturel et créatif. Seule la participation du plus grand nombre, de toutes les disciplines, de tous les horizons, garantira le succès de la consultation et, de proche en proche, la mise en œuvre d'une politique culturelle cohérente avec les enjeux et les besoins des professionnels des arts et de la culture.

Pour vous aider à suivre le processus et à partager vos expériences et/ou propositions concrètes, plusieurs outils simples et efficaces sont mis en place :

- **Le site internet** : [www.tracernospolitiquesculturelles.be](http://www.tracernospolitiquesculturelles.be)  
Vous y retrouverez des documents de référence, les procès-verbaux des rencontres publiques, des vidéos, les informations pratiques et liens d'inscription.
- Outre le site internet, **des newsletters** régulières feront le point et relanceront l'intérêt pour la consultation, au-delà de la démarche individuelle de visiter le site.
- **La page Facebook** : Bouger les Lignes  
Envie de partager avec les participants des vidéos, des articles, des recommandations personnelles ou collectives ? Postez-les sur Facebook pour assurer une diffusion plus large.
- **L'adresse électronique** : [bougerleslignes@gov.cfwb.be](mailto:bougerleslignes@gov.cfwb.be)  
Si vous n'avez pas la possibilité de participer aux rencontres publiques ou que vous ne souhaitez pas vous exprimer en public, vous pouvez toujours nous envoyer un email ou rencontrer la coordinatrice de l'opération, Mélanie De Groote.

Dans tous les cas, vos contributions pourront être relayées et partagées avec les participants à la consultation, via le site de l'opération.

Tous les outils sont développés pour que ce grand chantier soit partagé par le plus grand nombre et significatif des enjeux actuels pour la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles. La démarche participative doit être transparente et tout le monde doit pouvoir rejoindre le train à tout moment et recevoir les informations. Il est important que chacun se positionne de façon positive et constructive pour aborder la démarche et lui donner les chances d'aboutir sur une politique culturelle réellement innovante et au service des créateurs, des diffuseurs et des publics.

BOUGER LES L/GNES